

## COMMUNE DE CHAVORNAY

### RAPPORT DE LA COMMISSION CONCERNANT LE PREAVIS MUNICIPAL N° 9-3/25

#### **Centre sportif du Verneret – Terrain de football – Projet de modification de l'implantation du terrain naturel A – Crédation d'un terrain synthétique B – Crédation d'un terrain naturel juniors – Demande de crédit d'étude**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission, composée de Mme Carine Protti, MM. Théodore Abetel, David Meystre, Christophe Waber et présidée par M. Patrick Malherbe, s'est réunie le 7 octobre 2025, à la maison de commune, en présence de Mme Laurence Marchand, syndique, et de M. Olivier Bischof, responsable de voirie. La commission les remercie pour leur disponibilité et la réponse à nos questions.

L'utilisation de nos terrains de football est en augmentation, par les nombreuses équipes de foot, école et parfois gym.

Les infrastructures n'ont pas évolué depuis plus de 45 ans et n'arrivent plus à absorber tous les footballeurs, jeunes et moins jeunes.

Le projet prévoit de déplacer le terrain naturel existant de 2 m contre le collège, afin de construire un terrain synthétique sur l'actuel terrain d'entraînement.

Les deux terrains de dimension 100 x 64 m seront homologués pour les matchs officiels jusqu'en 2<sup>ème</sup> ligne inter-régionale. De plus un terrain naturel pour juniors D9 57 x 41 m sera réalisé en naturel.

Le choix du terrain synthétique a été privilégié, car il peut être utilisé tous les jours et par tous les temps.

Les coûts d'entretien du terrain synthétique sont légèrement plus bas que le terrain naturel, où un apport d'engrais 3 à 4 fois par an est nécessaire. Pour le terrain synthétique, un entretien est quand même nécessaire (brossage, arrosage, etc...)

Dans le projet, une étude acoustique des nuisances est prévue, ainsi qu'une étude pour savoir si il faut un bac de rétention ou une tranchée filtrante.

Un crédit de Fr. 3'100'000.- figure au plan d'investissement pour l'étude et la construction. Un éventuel bac de rétention n'est pas compris.

Vœu de la commission :

La commission demande d'inclure dans l'étude la construction d'un bac de rétention d'eau et la possibilité de récupérer l'eau pour l'arrosage.

#### **Conclusion**

Au vu de ce qui précède, la commission invite le conseil communal de Chavornay à soutenir le préavis et à prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Chavornay

- Vu le préavis de la Municipalité n° 9-2/25
- Oui le rapport de la commission ad'hoc
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

**décide**

- d'autoriser la Municipalité à procéder à une étude pour la modification du terrain de foot naturel A. la création d'un terrain synthétique B et la création d'un terrain naturel juniors,
- d'accorder à ce titre un crédit de Fr. 179'810.-,
- de régler la dépense par la trésorerie courante, ou si cette dernière n'est pas suffisante, de recourir à l'emprunt. Il fera l'objet d'un compte d'investissement sous chapitre 34100 « sports ».
- 

Chavornay, le 23 octobre 2025

La commission :

Le président : Patrick Malherbe

Les membres :

Carine Protti

Théodore Abetel

David Meystre

Christophe Waber